

Séance du 12 Juin 2003

L'an deux mil trois le douze Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU, 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN M. Jacques TILLY, M. Michel LE ROY

Absents : Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Romain QUERE,

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Juin 2003

Date de Publication : 13 Juin 2003

Secrétaire : Pierre LE DILAVREC

<u>Objet</u> : 19 Mars 1962 : Voeu du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Guerlesquin, après avoir pris connaissance de la lettre adressée par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie rappelant l'hommage solennel que rend la FNACA, depuis plus de 40 ans, le 19 Mars de chaque année, au sacrifice des victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie :

- Demande au gouvernement l'officialisation de cette journée anniversaire du cessez-le-feu officiel du 19 Mars 1962, dédiée à la mémoire des 30.000 soldats français tombés en Afrique du nord, ainsi qu'à celle des victimes civiles de ces combats.

Le 19 Mars deviendrait la journée Nationale de recueillement pour la 3ème génération du feu, ni chômée, ni fériée, en application du résultat du référendum du 8 Avril 1962, au cours duquel 90,80 % des françaises et des français se sont prononcés pour le cessez le feu.

Ce résultat a été confirmé par le sondage IFOP des 14 et 15 Novembre 1991, où la grande majorité d'entre eux est favorable à ce que cette journée soit dédiée au souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Ce voeu est adopté par 15 voix pour, 2 abstentions.